

Assesse s'oppose à la suppression du sentier communal lié à la centrale à enrobés

Le conseil communal d'Assesse a refusé la suppression d'un sentier communal lié au projet de centrale à enrobés à Sart-Bernard. La commune confirme ainsi s'opposer au projet et soutenir les groupes de riverains.

Ce lundi constituait une étape importante dans l'interminable dossier de centrale à enrobés à Sart-Bernard, sur le territoire de la commune d'Assesse.

Le conseil communal devait se prononcer sur la suppression d'un sentier communal traversant le Bois Robiet, là où la société Sotraplant souhaite installer sa centrale.

Si ce sentier était supprimé, le projet pouvait continuer à suivre son cours jusqu'à une demande de permis. Un refus communal mettait par contre un arrêt à ce projet fortement critiqué par les riverains, qui refusent de le voir s'implanter près de chez eux. Une récente enquête publique a vu la réception de plus de 2.300 remarques sur ce dossier constitué de plus de 1.000 pages.

Le conseil a voté à l'unanimité le refus de la suppression du sentier. Il s'agit donc d'une victoire pour les groupes de riverains, représentés par l'un d'entre eux, qui a interpellé les conseillers juste avant le vote.

Après ce refus communal, les porteurs du projet peuvent désormais déposer un recours auprès du gouvernement wallon.

Kevin Colard